

**PROCÈS-VERBAL N° 92****SÉANCE DU MERCREDI 24 JUIN 2020**

à la halle de gymnastique du Complexe scolaire Général-Guisan à Courroux

Présidence : Eric Dobler (PDC), président

Scrutateurs : Bernard Varin (PDC) et Nicolas Maître (PS)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

Excusés : Mélanie Brülhart (PS), Françoise Chaignat (PDC), Damien Chappuis (PCSI), Raphaël Ciochi (PS), Jérôme Corbat (CS-POP), Brigitte Favre (UDC), Nicolas Girard (PS), Jean Leuenberger (UDC), Murielle Macchi-Berdat (PS) et Thomas Schaffter (PCSI)

Suppléants : Valérie Bourquin (PS), Jacques-André Aubry (PDC), Blaise Schüll (PCSI), Fabrice Macquat (PS), Tania Schindelholz (CS-POP), Irmin Rais (UDC), Dominique Froidevaux (PS), Walter Rufer (UDC), Iskander Ali (PS) et Philippe Eggertswyler (PCSI)

(La séance est ouverte à 8h30 en présence de 60 députés et de l'observateur de Moutier.)

---

*En ouverture de session, à l'occasion de la Fête de l'indépendance, le Parlement entonne «La Rauracienne».*

**1. Communications****2. Questions orales**

- Vincent Hennin (PCSI) : Rénovation du pont de Goumois (satisfait)
- Stéphane Broisy (PLR) : Aménagement d'un giratoire au carrefour du Jumbo à Delémont (satisfait)
- Loïc Dobler (PS) : Appréciation du Gouvernement sur les mesures fédérales de soutien aux structures d'accueil de l'enfance (satisfait)
- Yves Gigon (Indépendant) : Mise en œuvre de la décision du Parlement de réduction de la masse salariale au budget 2020 (partiellement satisfait)
- Pierre-André Comte (PS) : Risque sanitaire lié à l'invasion des chenilles processionnaires du chêne à Courrendlin et prise en charge des coûts (satisfait)
- Stéphane Theurillat (PDC) : Refus des tests sérologiques sur la COVID-19 dans le Jura ? (satisfait)
- Irmin Rais (UDC) : Modification de l'identité visuelle dans le cadre de la nouvelle concession des lignes de bus (satisfait)
- Nicolas Maître (PS) : Position du Service du développement territorial relative à l'installation de conteneurs semi-enterrés à Clos du Doubs (non satisfait)
- Josiane Sudan (PDC) : Projet de réduction de l'offre de transports publics en Haute-Ajoie à l'horaire 2022 (partiellement satisfaite)
- Danièle Chariatte (PDC) : Programme Insert-H de Pro Infirmis visant à l'intégration de personnes handicapées et réalisation de la motion no 1231 (satisfaite)
- Didier Spies (UDC) : Implication du canton du Jura dans les tests du système du vote électronique (satisfait)
- Jean-François Pape (PDC) : Dégâts aux cultures causés par les corneilles (satisfait)

- Baptiste Laville (VERTS) : Refoulement d'un convoi de gens du voyage dans le Jura (non satisfait)
- Pauline Queloz (Indépendante) : Respect des mesures sanitaires lors de contrôles de police (partiellement satisfaite)

### **3. Election du Contrôleur général des finances**

Résultats du scrutin :

Premier tour :

- Bulletins délivrés : 60
- Bulletins rentrés : 60
- Bulletin blanc : 1
- Bulletins valables : 59
- Majorité absolue : 30

Ont obtenu des voix :

- M. Alain Crevoiserat : 27 voix
- M. Martial Fleury : 21 voix
- M. Didier Beuchat : 10 voix
- Mme Sevdie Iljazi : 1 voix

Résultat du scrutin :

Deuxième tour :

- Bulletins délivrés : 60
- Bulletins rentrés : 60
- Bulletin nul : 1
- Bulletins valables : 59
- Majorité absolue : 30

M. Alain Crevoiserat est élu par 35 voix; M. Martial Fleury obtient 23 voix et M. Didier Beuchat 1 voix.

### **4. Promesse solennelle du nouveau Contrôleur général des finances**

M. Alain Crevoiserat fait la promesse solennelle.

## **Interpellations**

### **5. Interpellation no 929**

**Lignes de bus supprimées : au Canton ou aux communes de payer ?**

**Magali Rohner (VERTS)**

Développement par l'auteure.

L'interpellatrice est partiellement satisfaite de la réponse du Gouvernement.

Nicolas Maître (PS) demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

### **6. Interpellation no 932**

**Echecs à l'examen d'avocat : des explications et des mesures pour corriger la situation ?**

**Pierre-André Comte (PS)**

Développement par l'auteur.

L'interpellateur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

**7. Interpellation no 933**

**Effets de la crise sur les caisses de pensions en général, sur la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura (CPJU) en particulier**  
**Rémy Meury (CS-POP)**

Développement par l'auteur.

L'interpellateur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

Valérique Bourquin (PS) demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

**8. Interpellation no 940**

**Peu de considération pour les femmes enceintes ?**  
**Rémy Meury (CS-POP)**

Développement par l'auteur.

L'interpellateur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

**9. Interpellation no 941**

**Fiancés malgré eux !**  
**Monika Kornmayer (PCSI)**

Développement par l'auteure.

L'interpellatrice est satisfaite de la réponse du Gouvernement.

**10. Interpellation no 942**

**Développer l'attractivité économique-touristique du Clos du Doubs**  
**Ami Lièvre (PS)**

Développement par l'auteur.

L'interpellateur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement.

Nicolas Maître (PS) demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

**Présidence du Gouvernement**

Motion d'ordre :

Le groupe PCSI propose de procéder à un seul vote d'entrée en matière sur les points 11, 12 et 13.

Au vote, la motion d'ordre est rejetée par 27 voix contre 23.

**11. Modification de la loi sur les publications officielles** (deuxième lecture de l'entrée en matière)

Au vote, l'entrée en matière est refusée par 33 voix contre 23.

**12. Modification de la loi sur l'hôtellerie, la restauration et le commerce de boissons alcooliques (Loi sur les auberges)** (deuxième lecture de l'entrée en matière)

Au vote, l'entrée en matière est refusée par 35 voix contre 21.

**13. Modification de la loi concernant les marchés publics** (deuxième lecture de l'entrée en matière)

Au vote, l'entrée en matière est acceptée par 33 voix contre 24.

Article 18, alinéa 1

Gouvernement et minorité de la commission :

<sup>1</sup> Les appels d'offres lancés par des adjudicateurs soumis à la présente loi sont publiés sur une plateforme internet pour les marchés publics exploitée conjointement par la Confédération et les cantons.

Majorité de la commission :

<sup>1</sup> Les appels d'offres lancés par des adjudicateurs soumis à la présente loi sont publiés sous forme condensée au Journal officiel et dans leur intégralité sur une plateforme internet pour les marchés publics exploitée conjointement par la Confédération et les cantons.

Au vote, la proposition de la majorité de la commission est acceptée par 34 voix contre 22.

Le chiffre II, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est acceptée par 43 voix contre 1.

Correction du procès-verbal no 88 :

Stéphane Theurillat (PDC) est excusé et remplacé par Jean-Pierre Faivre (PDC), suppléant.

Correction du procès-verbal no 89 :

**16. Question écrite no 3294**

**Mode de fonctionnement du Bureau des personnes morales pendant la crise du COVID-19  
Stéphane Theurillat (PDC)**

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement. (Il n'y a pas eu de demande d'ouverture de la discussion.)

Moyennant ces corrections, les procès-verbaux nos 88 à 91 sont acceptés tacitement.

La séance est levée à 12.15 heures.

Delémont, le 24 juin 2020

Le président :  
Eric Dobler



Le secrétaire :  
Jean-Baptiste Maître

